

Communiqué de presse

Le gouvernement du Nunavut participe aux initiatives d'aide pour le Japon

IQALUIT, Nunavut (18 mars 2011) – Le gouvernement du Nunavut contribue aux efforts de redressement à la suite du séisme et du tsunami dévastateurs qui ont frappé le pays le 11 mars 2011.

« J'étais bouleversée et attristée par la dévastation causée par le tremblement de terre et le tsunami au Japon », a déclaré la première ministre du Nunavut, l'honorable Eva Aariak. « Le gouvernement du Nunavut s'engage à verser 25 000 \$ à la Croix Rouge canadienne pour venir en aide aux victimes. »

Le séisme d'une magnitude de 8,9 sur l'échelle de Richter et le tsunami qui a suivi ont dévasté des régions du Japon. Des milliers de personnes sont mortes et un grand nombre sont blesses ou portées disparues. La Croix Rouge dispose de 82 équipes médicales dans la région qui offrent les premiers soins et qui participent aux recherches et aux opérations de sauvetage.

« J'offre mes condoléances aux personnes qui ont perdu des êtres chers, nos pensées et nos prières vous accompagnent », a ajouté la première ministre Aariak. « Nous espérons que la population du Japon, y compris les familles et les amis des victimes partout au monde, trouveront le courage et la résilience pour traverser cette épreuve. »

Le Nunavut a une relation particulière avec l'île d'Hokkaido, au Japon, qui est membre du Forum nordique.

Les Nunavummiut qui désirent faire des dons personnels, sont priés de communiquer avec le bureau de la Croix Rouge canadienne en téléphonant au numéro sans frais 1 800 418-1111 ou en visitant le site www.redcross.ca.

###

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Pam Coulter Directrice des communications Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales Tél : 867 975-6049

Courriel: pcoulter2@gov.nu.ca